

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 101

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

servation laisse à désirer. Ce sera aussi bientôt le moment de sacrifier les cochons de Noël destinés aux réserves d'alimentation de la ferme pour l'année prochaine.

A la basse-cour, veiller de plus près à la propreté et à l'hygiène, maintenir une bonne température, vider l'eau tous les soirs et ne la remplacer que le matin, en donnant le premier repas, pour éviter que les abreuvoirs ne gèlent pendant la nuit.

Aux pondeuses, on donnera une nourriture excitante, blé, avoine, sarrasin, etc. On engraissera le plus possible de volailles, même les poules qui ont terminé leur troisième ponte, avec des pâtées farinenses d'orge, de maïs ou de sarrasin. Un jour avant de saigner la bête, on lui fera avaler une forte gorgée d'eau additionnée de lait, afin de blanchir la chair. On ne doit rien négliger dans la manière de tuer la volaille, de la plumer, de la trousser : une bête bien dressée acquiert toujours une meilleure mine pour le marché.

On a déjà dû faire la sélection des dindons : tous les mâles inutiles doivent être à l'engraissement. Les dindes les plus légères sont réservées à l'incubation et, vers la fin du mois, on commencera à leur faire prendre le nid.

On soignera l'engraissement des oies aussi très recherchées pour les fêtes de Noël. Au cas où on ne vendrait pas tout le troupeau à cette occasion, réserver les plus jeunes qu'on engraissera pour les jours gras.

Les canards ont besoin d'eau, même quand il gèle. On cassera la glace. Il est prudent de mettre sur les bords des bassins, quels qu'ils soient, des fagots qui n'empêchent pas absolument la glace de prendre, mais permettent du moins de la casser plus facilement. Si le froid devient intense, garnir de paille les cabanes à canards.

Il faut donner aux lapins, du regain, de la luzerne, des carottes ou des betteraves mélangées avec du son, et, tous les deux jours, une poignée d'avoine. Engraisser les lapereaux, ou les femelles qui ne sont pas bonnes mères.

Simple observation pour la laiterie : quand on fabrique le beurre, avoir soin de plonger la baratte dans de l'eau chaude pour que la température de la crème soit portée à 15 ou 16 degrés.

Jean d'ARAULES,
Professeur d'Agriculture.

Menus propos

Mesdames les avocates. — On a cherché ce qu'avait fait de leur dipôme les jeunes filles reçues avocates du barreau de Paris. On a découvert que M^{lle} Chauvin a déjà renoncé à plaider, ne reçoit qu'un jour par semaine, vu la médiocre affluence des clients, et se contente de professer la législation dans les lycées de jeunes filles ; que M^{lle} Bénédicte a récemment mis au monde un magnifique bébé et se voue exclusivement à ses devoirs maternels ; que M^{lle} Pierre, qui est non seulement avocat, mais aussi médecin, habite un modeste appartement n'indiquant point que le cumul de ces deux professions libérales l'ait encore rendue millionnaire ; que M^{lle} Milé, inscrite depuis un an, n'a pas encore plaidé, et que M^{lle} Petit a usé jusqu'à présent de la même discrétion.

Ces échecs ne découragent du reste pas

les néophytes, qui ne plaignent pas encore assurément, mais promettent dans les couloirs du palais l'ardeur d'un beau zèle et de juvéniles espérances. L'une d'elles, M^{lle} Maria Véronne, est déjà entrée dans le conseil judiciaire du syndicat des caissières, comptables et employés de commerce. Elle compte se consacrer spécialement aux procès de divorce : les hommes n'ont qu'à se bien tenir !

L'invention d'un oculiste américain.

— Si les chirurgiens américains jouissent d'une grande réputation dans le monde scientifique, c'est que les accidents sont beaucoup plus fréquents aux Etats Unis que partout ailleurs ; d'où la possibilité pour eux d'acquiescer une plus grande pratique.

Nécessité est mère de l'invention, dit le proverbe. Cette vérité s'applique tout particulièrement à la ville de Bridgeport (Etats-Unis), où la plus grande partie de la population vit de l'industrie métallurgique.

Il arrive très fréquemment dans cette industrie que des ouvriers soient blessés par des parcelles d'acier qui se logent sous les paupières ou même dans l'œil, accidents qui nécessitent des opérations douloureuses. Un chirurgien-oculiste, attaché à l'hôpital de Bridgeport, a imaginé un électro-aimant, haut de 1 m. 50, pesant un quart de tonne, et d'une puissance telle qu'il attire et extrait les parcelles de fer ou d'acier enfouies profondément dans les chairs.

Cette instrument rend de grand services ; les opérations chirurgicales deviennent inutiles. Voici une expérience curieuse qui s'exécute avec l'électro-aimant de Bridgeport : Une personne s'assied près de l'appareil en appuyant sa tête contre l'extrémité conique. Dès que le courant est établi, on place sur la face du patient des clous aussi gros et aussi longs qu'un crayon, en ayant soin de poser les têtes sur le côté de la face qui ne touche pas à l'appareil. Ces clous ne tombent pas à terre ; ils paraissent collés sur la figure de la personne et ne s'en séparent qu'à l'arrêt du courant.

La maladie du sommeil. — Le succès de M. le Dr Robert Koch, de Berlin, dans le traitement de la maladie du sommeil (*Trypanosomiasis*), qui décimait les colonies allemandes de Victoria-Nyanza, tient du prodige.

La maladie est produite par la piqûre d'un insecte, *glossina palpalis*, et devient épidémique, c'est-à-dire qu'un malade peut transmettre le mal dont il est atteint. La maladie du sommeil est surtout répandue vers Chirati et Bukoba et dans le sultanat de Kisiiba, où elle a été importée de l'Uganda. Elle sévit aussi sur les rives du lac Tanganyika où elle est venue du Congo. Koch guérit la maladie, ordinairement mortelle, au moyen d'injections d'un remède qu'il appelle *atoxile*. De 80 à 90 pour cent des sujets atteints peuvent être guéris. Des mesures préventives très sévères sont du reste mises en vigueur. On détruit les futaies qui servent de refuges à l'insecte, et comme celui-ci se nourrit du sang des crocodiles, on cherche à détruire cet amphibie, surtout en faisant enlever les œufs par de nombreux naturels du pays chargés de ce travail.

M. Koch considère sa mission comme remplie. Il a quitté Mombasa et est attendu en Europe incessamment. Sur les lieux infectés il a chargé les docteurs Breuer, Kubike et Feldmann de poursuivre son œuvre.

Les nègres, au début très récalcitrants, se lamentaient au moment de son départ. Ils se soumettent maintenant volontiers au traitement, et Koch a dû se défendre d'être adoré comme un dieu.

Pensions pour oiseaux. — De nouvelles industries surgissent chaque jour, provoquées par les besoins nouveaux qui se font sentir, surtout dans les grandes agglomérations de population. Une de ces nouvelles industries dont nous parlons a commencé à fonctionner à Berlin à l'occasion des voyages et déplacements de vacances. Une famille, de rentiers, commerçants, professeurs, fonctionnaires ou autres veut entreprendre son déplacement annuel, à la campagne ou à une station de vacances quelconque. Prendre avec soi des animaux domestiques, ça n'est pas commode, c'est même dangereux pour eux. On peut les confier à des connaissances, à des domestiques, mais on ne sait pas si on les retrouvera en bonne santé ou vivants au retour. C'est pour cela qu'il s'est fondé des pensions pour oiseaux, entr'autres. Là ils sont régulièrement l'objet de soins appropriés et consciencieux, ce qui est dans l'intérêt du maître de pension comme dans celui du propriétaire. D'ordinaire ce sont des marchands d'oiseaux, ou des marchands grainiers fournisseurs pour oiseaux qui se chargent de l'entretien des pensionnaires en question. Les dites pensions sont surtout nombreuses maintenant dans les quartiers ouest de la ville.

Echo gai d'un jour funèbre. — L'imprimerie d'une petite ville de Saxe avait reçu la commande d'imprimer sur le ruban d'une couronne mortuaire cette dédicace : « Repose en paix ! Au revoir. » Le donateur de la couronne, qui demeurait dans les environs, télégraphia à l'imprimeur : Prière d'ajouter « au ciel », s'il y a encore de la place. Le jour de l'enterrement, sur la tombe, lorsque la couronne fut déposée avec son ruban déployé, l'assistance stupéfiée put lire : « Repose en paix ! Au revoir, au ciel, s'il y a encore de la place ! »

Pour une coquille, voilà une coquille réussie.

Passe-temps

Solutions du N° du 1^{er} décembre 1907.

Devises : Saint Pierre et saint Roch.
Les imprimeurs.

Devises

Ma mère m'a fait tout en chantant, je n'ai ni bras, ni jambes, je suis vêtu de blanc ?

Je suis claire, brillante et dégagée, traînant après moi un petit je ne sais quoi, je vais chez le roi comme chez la bergère ; après ma journée faite, par une longue trahison, on me met au cachot ?

~~~~~

Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.